



Institut  
de Formation  
en Droit  
Social  
de Paris

## CSE des entreprises de moins de 50 salariés : Exercer son mandat

Membres élus du CSE d'une entreprise de 11 à 49 salariés, vous souhaitez en savoir plus sur le fonctionnement du Comité Social et Économique, les obligations de l'employeur, vos missions et les moyens dont vous disposez ?

L'IFDSP vous propose une formation de deux jours, qui vous permettra de donner du sens à votre mandat, d'acquérir les bons réflexes et de maîtriser les bases nécessaires à l'exercice de vos missions.



**Durée** : 2 jours (14 heures)



**Public** : Membres du CSE des entreprises de 11 à 49 salariés



**Pré-requis** : Aucun prérequis n'est nécessaire

### Objectifs de la formation

---

- ▶ **Identifier** les normes applicables à la relation de travail et leur articulation
- ▶ **Appréhender** les différentes composantes de la relation de travail et les obligations respectives des parties

- ▶ **Cerner** le fonctionnement du CSE
- ▶ **S'approprier** les missions du CSE
- ▶ **Identifier** les moyens dont dispose le CSE pour mener ses missions
- ▶ **Préparer** les réunions avec la Direction
- ▶ **Porter** les réclamations des salariés

## Programme

---

- **Fondamentaux du droit du travail**
  - Le contrat de travail : éléments constitutifs
  - Les sources du droit du travail : typologie, hiérarchie et articulation
  - L'exécution du contrat de travail et les obligations respectives des parties
- **Fondamentaux de la représentation du personnel en entreprise**
  - Représentation syndicale et représentation élue
  - Les élections professionnelles : enjeux croisés
  - L'impact des ordonnances Macron sur la représentation du personnel
  - La représentation élue du personnel : le CSE
- **Organisation et fonctionnement du CSE**
  - La composition du CSE
  - Les réunions du CSE (préparation, convocation, ordre du jour, déroulement, compte-rendu)
  - Les obligations de discrétion et de confidentialité
- **Attributions du CSE**
  - La présentation des réclamations individuelles et collectives des salariés
  - Les missions du CSE en matière de santé et de sécurité
  - Les informations à disposition du CSE
  - Les consultations obligatoires du CSE
  - Rendre un avis
  - Les délibérations du CSE
  - Les droits d'alerte
  - Les inspections et enquêtes
  - La saisine de l'inspection du travail
- **Moyens du CSE**
  - Les heures de délégation
  - Liberté de déplacement
  - Local, matériels, affichage
  - Le droit à la formation des élus
  - Relations avec l'inspection du travail
  - Communiquer en tant qu'élue auprès des salariés
  - La protection des membres du CSE : étendue et limites

### Méthodes pédagogiques

- ▶ Méthode transmissive (exposés, apports théoriques, conseils ...)
- ▶ Méthode interrogative (Quiz, QCM, ...)
- ▶ Méthode coactive (débats, travaux en sous-groupe, cas pratiques ...)

### Évaluations

- ▶ Évaluation pré-formative (auto-positionnement sur les objectifs de formation, recueil des attentes)
- ▶ Évaluation de satisfaction à chaud

## L'IFDSP à vos côtés

L'IFDSP attache une importance toute particulière à l'environnement économique et social des instances et adapte systématiquement ses programmes pour répondre aux besoins et aux demandes des représentants du personnel.

Pour toute question relative à notre offre de formations, nos programmes, nos méthodes pédagogiques, nos tarifs, notre réseau d'intervenants ou toute autre demande, n'hésitez pas à nous contacter :

par téléphone au **01.53.82.01.00**  
ou par mail à l'adresse suivante : **contact@ifdsp.fr**



### **David LANFRANCHI**

**Responsable administratif et financier**

*david.lanfranchi@ifdsp.fr*

Tél. : 06.66.05.02.53



### **Lucie-Lou PIGNOT**

**Directrice pédagogique**

*lucielou.pignot@ifdsp.fr*

Tél. : 07.86.48.27.10

Retrouvez toute l'équipe de l'IFDSP sur notre site : [www.ifdsp.fr](http://www.ifdsp.fr)

L'IFDSP s'appuie sur une équipe de formateurs expérimentés composée d'Universitaires, de médecins, d'avocats et de représentants du personnel titulaires d'un Master 2 Juristes de Droit Social de l'Université Paris 1 Panthéon-Sorbonne, qui conservent tous une activité professionnelle en lien avec leur domaine de formation.

Rejoignez-nous !

